

Conseil communal

VAULION

Rapport de la Commission de gestion

Préavis n°2021/06

« Budget pour l'exercice 2022 »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de gestion composée de :

Messieurs	BALLY Philippe, président
	ROCH Jonathan
	LANGUETIN Nicolas
Mesdames	FAHRNI Florine
	GOY Audrey, excusée

s'est rendue en salle de Municipalité le lundi 22 novembre afin de prendre connaissance du préavis susmentionné relatif au budget pour l'exercice 2022.

Étaient également présents :

Monsieur	LANGUETIN Claude	Syndic
Messieurs	GOY Claude	Municipal
	MARTIGNIER Bernard	Municipal
	PEROTTI Danilo	Municipal
	BERSIER Nicolas	Président du Conseil
	ROCH Daniel	Boursier communal
Madame	PACCAUD Caroline	Municipale

Après les explications et précisions données par les municipaux ainsi que le boursier, ledit préavis n'a suscité aucune remarque particulière. Néanmoins, la commission de gestion a relevé les points suivants :

- Compte 321.4351 : la vente de bois devrait rapporter davantage que les années précédentes, ce qui allègera considérablement le déficit.
- Compte 351.314 : un important montant sera alloué au nouveau système de clefs et passes pour les différents bâtiments communaux.
- Compte 47.314 : 47'000 francs sont prévus pour le renforcement d'une digue au Cul du Nozon ainsi que le curage de l'étang du Moulin.

La Commission de gestion remercie les membres de la Municipalité et le boursier pour leur disponibilité et la qualité de leur travail.

En conclusion,

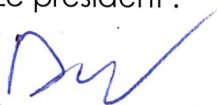
- Vu le préavis municipal 2021/06 relatif au budget pour l'exercice 2022 ;
- Oûi le rapport de la commission désignée pour l'étude de cet objet ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

La Commission de gestion propose au Conseil communal de décider :

- D'accepter le budget 2022 tel que présenté ;
- De relever la Commission de son mandat.

Vaulion, le 24 novembre 2021

Le président :



Philippe Bally

La rapporteuse :



Florine Fahrni